

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	25 (1896)
Heft:	8
Rubrik:	Sommaire d'un cours de pédagogie sur l'enseignement du catéchisme à l'école primaire [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ajouter 6 livres, 5 sols livrés à l'apothicaire pour les cierges en cire de l'enterrement.

En 1576, Butzlin fut nommé catéchiste de l'école de Fribourg et Simon Gurnel, directeur de l'école latine ; trois sous-maîtres le secondaient ; de sorte que l'idéal entrevu par Schneuwly, Gurnel et Butzlin, dans le projet d'école de 1567, idéal d'une école latine avec 4 classes et autant de maîtres, était réalisé. On voit quel intérêt portait l'autorité à cette école naissante par la somme des traitements ; ainsi Butzlin touchait, par trimestre, 50 livres, Gurnel, 100, le premier aide, 20, le second et le troisième, chacun 15, tandis que Bourgknecht, maître de l'école allemande, ne recevait que 20 livres. Le premier maître de l'école latine avait, en outre, droit à une livraison annuelle de vin (un char) de la valeur d'environ 127 livres.

L'école de Fribourg dut voir, dès le commencement de sa réforme, le nombre de ses élèves augmenter considérablement ; déjà en 1571, on dut nommer un surveillant ; l'ancien imprimeur fribourgeois Guillaume Maess revêtit cette charge moyennant rétribution de 10 livres. En 1580, Lutenschlager dont le nom reviendra plus tard, Sutorius et Laurent Gerbel furent désignés comme aides. En 1582, Ulrich Bourgknecht, maître de l'école allemande, est nommé receveur de l'impôt du quartier des Places ; en 1584, il n'y avait plus à l'école allemande que deux maîtres en fonction : Lutenschlager et Reller.

L'enseignement supérieur et celui du latin par les Jésuites donna une influence plus étendue à l'école allemande : elle devint un cours préparatoire au Collège, car les Jésuites n'acceptaient que les élèves qui avaient appris la lecture du latin à l'école allemande. De plus, cette école dut encore se charger d'enseigner le plain chant, cours qui lui fut abandonné par les Pères. En 1586, Lutenschlager fit présent au Conseil des tableaux de calligraphie qu'il avait confectionnés pendant l'exercice de ses fonctions de maître d'écriture ; il reçut en retour le beau présent de 40 livres. Les représentations de comédies, en dehors, outre les fêtes d'école régulières, deviennent plus fréquentes dans cette période ; coutume que les Jésuites continuaient dans l'école latine.

HEINEMAAM.



SOMMAIRE D'UN COURS DE PÉDAGOGIE

sur l'enseignement du catéchisme à l'école primaire

(Suite et fin.)

Les interrogations. — Trois catégories : 1^o celles qui se rattachent à la méthode socratique ; 2^o celles qui accompagnent

toute leçon, soit pour constater que les enfants comprennent les explications données, soit pour varier la forme de la leçon ; 3^o les questions de répétition et d'examen.

Première catégorie se rattachant à la méthode socratique.

a) Elles ont pour but de faire trouver par les enfants une vérité nouvelle, par exemple : Pourquoi et comment il faut honorer la sainte Vierge ; la gravité du péché d'Adam ; valeur probante d'un miracle, d'une prophétie ; joie que le cœur éprouve après avoir avoué une faute, fait un sacrifice, donné l'aumône, etc. Ce genre de questions sert aussi à faire retrouver en détail, dans une image, un enseignement donné préalablement d'une manière sommaire.

b) Préparer sa leçon en déterminant les jalons que nous nous proposons de suivre dans la recherche de la vérité.

c) Aller plus ou moins vite avec l'esprit des enfants. Si une question n'est pas comprise, ne pas y répondre nous-même, mais la répéter sous une autre forme plus simple, plus claire.

d) S'aider, au besoin, du tableau noir, pour soutenir l'attention des enfants et seconder ses efforts.

e) Terminer en résumant et en formulant les vérités trouvées et répéter le tout par voie expositive.

Deuxième catégorie de questions : celles qui sont faites au milieu de la leçon. a) S'interrompre souvent dans l'exposé d'un fait, d'une explication, au milieu d'un récit, en s'adressant tantôt aux enfants les moins attentifs, tantôt aux plus faibles, pour voir si nous sommes compris, s'ils suivent notre enseignement, pour stimuler leur esprit ou compléter nos explications.

b) Lorsqu'on a été compris des plus faibles, on continue la leçon ; dans le cas contraire, on recommence les explications sous une autre forme.

c) S'interrompre et interroger d'autant plus souvent que l'on s'adresse à des enfants moins développés ou plus étourdis.

d) S'adresser, dans ces sortes de questions, tantôt à tous les enfants du cours, tantôt à l'un ou l'autre. Ceux qui veulent répondre lèvent la main et alors on désigne celui qui doit donner la réponse. Poser toujours les questions avant d'indiquer l'élève qui doit y répondre.

Troisième catégorie d'interrogation : répétitions et examens. a) Ne jamais demander des définitions, à moins que les enfants ne les connaissent par cœur. Ainsi, au lieu de ces questions : *Qu'est-ce qu'un péché ? Qu'est-ce que la prière ? Qu'est-ce qu'un miracle*, etc., je leur demanderai : *Indiquez-moi un péché, ou dire un mensonge est-ce un péché ou une vertu ? Citez-moi une prière que vous connaissez. Qui est-ce qui a fait des miracles ? Indiquez-moi un miracle.*

b) Ne jamais commencer une réponse en donnant le premier mot ou la première syllabe. Exemple : *Le mensonge est une fau...*

c) Ne jamais formuler la question de manière que l'enfant puisse en deviner la réponse ; exemple : *Un mensonge n'est-ce pas un péché ?*

d) Dans les examens de catéchisme, porter son attention 1^o tantôt sur le savoir des enfants : récitations ou explications ; 2^o tantôt sur la manière de faire le catéchisme en assistant à une leçon ; 3^o tantôt sur l'ordre du jour, sur les registres, la collection d'images ; 4^o les examiner sur ce qu'ils savent ou doivent savoir et non leur adresser des questions auxquelles ils ne peuvent répondre ; 5^o ne jamais profiter de cette occasion pour faire voir nos propres connaissances ; 6^o poser des questions plutôt au-dessous du savoir des enfants ; 7^o s'ils ne peuvent répondre, les mettre sur le chemin, ou formuler autrement notre demande.

Prières, pratiques religieuses et cantiques. — Prières.
Deux sortes : vocales et mentales.

a) Prières vocales. On fait apprendre aux enfants les prières de l'Eglise avant qu'ils puissent les comprendre, car elles sont méritoires en raison de l'Eglise.

La méthode la plus rapide et la moins ennuyeuse, pour graver ces prières dans la mémoire des commençants, c'est de les faire réciter en chœur avant et après la classe. On récitera le *Pater* et l'*Ave* avant l'école, le *Credo* à la fin de la classe. Puis une fois que le *Credo* sera connu, on lui substituera les *Commandements de Dieu et de l'Eglise*, puis le *Confiteor*, puis les *Actes de foi, d'espérance, de charité*, etc.

Les enfants de l'école récitent tous ensemble et en même temps, sous la direction du maître, la même prière en faisant des pauses. Exemple : Notre Père, qui êtes aux cieux,... etc. Ceux qui savent lire pourront s'aider de leur catéchisme. Au besoin, on marquera d'un tiret au crayon chaque pause.

Ne faisons jamais réciter de trop longues prières, mais qu'on les prononce distinctement et avec piété.

On leur fera comprendre la signification générale de la prière et sa participation à la prière des saints et de tous les membres de l'Eglise. Ce n'est que plus tard, au cours moyen ou au cours supérieur, que l'on pourra donner une explication littérale et complète de chaque prière.

b) Prières mentales. Rien de plus facile, rien de plus doux pour le zèle d'un catéchiste que de former les jeunes enfants à la piété.

Les divers actes de piété leur sont suggérés soit comme conséquence d'une vérité religieuse qu'on vient de leur enseigner, soit à l'occasion d'une fête, d'un malheur, d'un besoin particulier ou général.

Ainsi, après avoir appris aux commençants que le monde, que tous les hommes viennent de Dieu, on fera découler de cette vérité fondamentale des actes d'adoration. Mais ne nous contentons pas de leur dire : « Il faut adorer souvent le bon Dieu » ; nous devons, de plus, leur faire voir pratiquement comment on l'adore. On improvisera devant eux une petite prière à leur portée et renfermant un acte d'adoration, par

exemple : « Mon Dieu, qui êtes ici présent, je sais que je vous suis redevable de tout ce que j'ai, de tout ce que je suis. Je vous reconnais donc pour mon Créateur, pour mon Maître et pour mon Père. » On fera faire des actes d'adoration à plusieurs enfants. Puis, une fois que nous sommes certains d'avoir été compris, on leur conseillera de faire tous les jours un acte d'adoration, soit le matin, soit le soir.

A l'acte d'adoration, on ajoutera peu à peu d'autres actes de piété. C'est surtout la sainte Eucharistie qui fournira un aliment abondant à la piété de l'enfant.

On leur apprendra à approprier leurs prières aux circonstances en priant pour leurs parents, pour leurs bienfaiteurs, pour le Pape, pour les pécheurs, pour un parent malade, pour un ami qui est dans l'affliction, etc. On leur apprendra aussi à demander les vertus nécessaires : piété, soumission aux parents, sincérité, etc. Mais gardons-nous de les surcharger de pratiques pieuses. Si tous les mois on leur suggère une nouvelle prière, c'est assez. Aux cours moyen et supérieur, on reprendra ces mêmes prières à l'occasion d'une fête ou d'une circonstance donnée. Ainsi, chaque année, à l'occasion de la Fête-Dieu, on leur rappellera nos devoirs envers la sainte Eucharistie.

Il faut que la prière devienne une habitude, un besoin du cœur, comme le besoin de confier ses peines à sa mère ou à son meilleur ami.

Au cours inférieur, que les enfants apprennent simplement à prier ; aux cours moyen et supérieur, on cherchera à stimuler leur piété et à la fortifier en en faisant voir la raison et en démontrant, par l'autorité de l'Eglise et par l'exemple des saints, l'efficacité souveraine de la prière.

Pratiques diverses de religion. — Aux prières, on ajoutera peu à peu les pratiques extérieures de religion.

a) Le *signe de la croix* sera l'application naturelle et pieuse de nos leçons sur la Sainte-Trinité. On leur apprendra la signification de cette pratique et la manière de l'accomplir avec dévotion.

b) La *génuflexion*. Que cette pratique devienne un acte d'adoration et non une simple pratique de routine. Tout ce qui concerne le culte de la divine Eucharistie, génuflexion, visites au Saint-Sacrement, manière de se comporter à l'église, préparation à la première Communion, etc., sera l'objet de soins particuliers, comme corollaire de nos instructions sur la sainte Eucharistie.

Pour les initier au mystère de la sainte Messe, le catéchiste pourrait, de temps à autre, après une première instruction sur ce mystère, se placer au milieu des enfants pendant qu'un autre prêtre célébrera le Sacrifice et là, leur faire voir comment on prie en récitant des prières à haute voix. Il composera de petites invocations en rapport avec la signification des diverses parties de la Messe et appropriées à l'âge des enfants.

Ainsi, au commencement de la Messe, il demandera la grâce de l'entendre avec fruit. A l'offertoire, il fera l'offrande du Sacrifice aux quatre fins prescrites ; après la consécration, il adorera Notre-Seigneur Jésus-Christ ; à la communion, il fera la communion spirituelle, etc. Avec les élèves du cours moyen et du cours supérieur, on pourrait parfois faire à haute voix la lecture d'un livre de prières avec quelques commentaires, pour mieux faire saisir le sens des prières.

c) La réception du sacrement de Pénitence réclame une formation progressive qui doit commencer dès la première année de catéchisme. Du jour où l'enfant est capable de pécher, il doit être suffisamment instruit sur les moyens d'obtenir la rémission de ses fautes. On lui apprendra donc tout d'abord à demander pardon de ses péchés en dehors des formules contenues dans le catéchisme. Car, n'allons pas faire consister les actes essentiels du pénitent dans des récitations comprises ou non, mais dans des actes du cœur proprement dits. Plus tard on lui apprendra aussi à réciter les prières d'usage. On l'habituerà à demander préalablement à Dieu et aux saints la grâce de connaître toutes ses fautes, de bien les confesser et de s'en repentir sincèrement. Quant à la pratique de la confession, il ne suffit pas de lui dire comment il doit se confesser, il faut le lui faire voir par des exemples.

Enfin, on lui suggérera, à l'occasion, divers actes de vertu, en application de nos instructions : petites mortifications, petites aumônes, actes de charité, d'humilité, de contrition, etc., tout cela on le fera pénétrer dans leur cœur peu à peu, au moyen d'exhortations adroitemment amenées, au moyen d'anecdotes et d'histoires empruntées le plus souvent à la vie des saints ; mais, dans cette voie, usons de la plus grande discréption. Pas de contrainte, pas d'excentricité, pas d'ostentation, pas de surcharge. Craignons que l'excès ne tue l'usage. Il faut l'amener aussi à combattre ses passions naissantes, à réparer ses fautes, à pratiquer des actes de vertu de son âge, tout cela spontanément, par l'attrait du bien et dans l'intention de plaire à Dieu.

Cantiques. — Le chant de cantiques contribue à rendre agréables les leçons de catéchisme ; il plaît beaucoup aux enfants. Confier, si possible, cet enseignement à l'instituteur. Choisir des cantiques pieux et chantants.

a) L'instituteur écrit au tableau noir la première strophe, en explique le sens et indique les défauts à éviter dans le chant.

b) Il la chante lui-même à plusieurs reprises et invite les enfants à s'essayer avec lui.

c) Dès que les enfants la chantent à l'unisson, on pourra la faire exécuter à deux voix, avec solo ou non, ou à deux chœurs. On étudiera successivement les autres strophes.

d) Le cantique remplacera souvent la prière à la fin du catéchisme. On les exécutera pieusement, à genoux ou debout ;

e) On étudiera divers cantiques de la même manière.

Les images. — Comment convient-il de procéder, dans l'enseignement du catéchisme, avec l'aide d'images ?

a) Ainsi que nous l'avons déjà dit, il ne faut pas faire voir l'image d'avance, pour ménager l'intérêt.

b) Il est préférable de commencer par un exposé sommaire de la scène que représente le tableau.

c) Ce n'est qu'après cela que l'on montrera l'image en faisant retrouver par les enfants les personnages et les actes expliqués d'avance. On les interroge individuellement sur l'ensemble du tableau, puis sur chaque détail ; si la question est difficile, on s'adressera à tous à la fois. C'est là le corps proprement dit de la leçon. On insistera sur toutes les particularités propres à faire bien comprendre les vérités qui sont le thème de la leçon.

Si le sujet était complexe et les personnages mis en scène inconnus, on pourrait, avant d'interroger les enfants, faire une application succincte de l'exposé préalable sur l'image. Cependant, si cela n'est pas nécessaire, il vaut mieux laisser aux enfants le plaisir de découvrir par eux-mêmes dans l'image le sujet que nous leur avons expliqué préalablement.

d) Il y a divers degrés dans cet enseignement. On peut se contenter de faire connaître strictement les objets représentés dans le tableau ou en prendre occasion pour entrer dans des développements plus élevés, plus étendus. Avec les commençants, on se bornera à expliquer le tableau, conformément au but que l'on s'est assigné. Avec les élèves du cours moyen, on ira beaucoup plus loin.

e) En général, ne faire voir qu'un tableau par leçon, mais s'assurer que tous les élèves le comprennent parfaitement. Comme contrôle, faire raconter librement, par quelques-uns d'entre eux, l'objet de l'image.

f) Revenir à plusieurs reprises sur les images étudiées, de façon à les graver profondément dans leur mémoire.

Histoire-Sainte. — *a)* Elle sera enseignée aux trois cours. Les faits peuvent être enseignés par l'instituteur : les applications seront faites par le catéchiste. Se servir des images.

b) Dans les premiers cours, les sujets seront choisis en vue des leçons de catéchisme auxquelles ils doivent servir de thème ; dès lors, ce choix sera fait par le prêtre-directeur. Dans le premier cours, où l'enseignement du catéchisme se confond le plus souvent avec celui de l'Histoire-Sainte, le programme tiendra moins compte de la suite chronologique des événements que des applications qui doivent en jaillir. Ainsi, on pourra passer de l'Ancien Testament au Nouveau et *vice-versa*. Au cours moyen, on pourra parcourir la vie de Notre-Seigneur ; mais dans le cours supérieur, on suivra l'ordre des faits et on repassera toute l'Histoire-Sainte.

Quant à la méthode à suivre, dans le cours inférieur, le catéchiste se bornera à raconter les faits, d'une façon familière mais dramatique, et l'on fera répéter le récit sur l'image.

Aux deux cours supérieurs, on emploiera le manuel d'Histoire Sainte ; mais ici encore il vaut mieux que le maître raconte les événements avant de passer à la lecture du morceau.

L'emploi de la carte de la Palestine, les résumés synoptiques tracés au tableau noir seront aussi souvent employés, en vue de donner plus de clarté à cette étude.

Objets.— Chaque école sera pourvue :

a) D'une collection d'images (celle du *Pèlerin*, ou de Herder, ou de Hachette, ou de Suède, ou du P. Levasseur, etc. ;)

b) D'une carte de la Palestine ;

c) D'un registre renfermant la liste des élèves où l'on indiquera les nouveaux élèves, les absences, la date de leur promotion d'un cours à l'autre et leur sortie du catéchisme, avec les notes des examens ;

d) Un *Journal du catéchisme* où le catéchiste directeur enregistrera 1^o les sujets à étudier ou le chapitre du catéchisme ; 2^o les applications morales et pieuses à faire ; 3^o les histoires propres à illustrer la leçon.

Dans les écoles primaires supérieures, dans les villes, on cherchera à organiser un cours de persévérance où l'on étudiera spécialement les preuves de la religion ; où l'on réfutera les objections les plus captieuses. On pourrait aussi faire une révision des principales vérités religieuses sous une forme nouvelle ou bien faire une étude des parties les plus importantes de l'histoire de l'Eglise.

LE CONGRÈS SCOLAIRE DE GENÈVE

13, 14 et 15 juillet

Les membres des trois Sociétés d'instituteurs, réunies à Genève, ont tenu lundi soir une réunion familiale. Mardi matin, dès 7 heures, les instituteurs ont assisté à des conférences faites par MM. les professeurs Guye, Briquet, Yung et Bedot ou ont visité le Musée Rath, sous la direction de M. Bodmer, et le Musée Fol, sous la direction de M. J. Mayor.

A neuf heures a eu lieu, au Victoria Hall, la première assemblée générale. Le Conseil d'Etat était représenté par MM. Eug. Richard et Dunant, et le Grand Conseil par son président, M. Chauffat. La séance s'est ouverte par un morceau d'orgue joué par M. O. Barblan, l'excellent organiste de la cathédrale. Puis le chœur mixte de la Section genevoise s'est fait applaudir en exécutant, sous la direction de M. E. Golay, le chœur général de la fête des vignerons de Grast.

M. le conseiller d'Etat Richard prend ensuite la parole. Il souhaite la plus cordiale bienvenue aux instituteurs suisses et salue la présence de M. Buisson, représentant le ministre de l'Instruction publique de France, et de M. Ruchet, chef du Département vaudois de l'Instruction publique.